

DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE D'AMPUIS



PLAN LOCAL D'URBANISME



Liste des emplacements réservés

Modification n° 1

N°	Désignation	Emprise estimée	Bénéficiaire
V2	Voie communale n°1	6 m	Commune
V3	Voie communale n°6 (Rue du Port) au niveau du carrefour avec la Rue du Grand Pré.	8 m	Commune
V4	Accès à la Zone d'Activités par l'arrière.	8 m	Commune
V5	Chemin de la Plaine (VC 2 – partie de la zone U)	6 m	Commune
V6	Elargissement de la Voie Communale 7 sur le plateau	8 m	Commune
V7	VC 12 du Lacat à la RD 386	8 m	Commune
V8	Rue de Montmain	8 m	Commune
V9	Elargissement Rue du Carcan	8 m	Commune
V10	Chemin du Mollard à la sortie Sud-Ouest d'Ampuis.	8 m	Commune
V11	VC 3 de Tartaras au carrefour avec la RD 45	8 m	Commune
V12	Voie nouvelle du lotissement des Côtes Rôties à Verenay. Entre la Route du Lacat et la RD 386.	8 m	Commune
V14	Création d'un accès à la zone d'activités du bourg, depuis la RD 386	440 m ²	Commune
V15	Supprimé par la modification n° 1		
V16	Supprimé par la modification n° 1		
V17	Elargissement RD 386 devant la Halte d'Ampuis à Verenay	2 000 m ²	Commune
V18	Elargissement du chemin de Montlys	6 m	Commune
V19	Elargissement Angle RD 386 et accès ZA de l'île de Verenay	6 m	Commune
V20	Elargissement Angle RD 386 et Rue du Pont Royal	350 m ²	Commune
V21	Elargissement Rue du Pont Royal	138 m ²	Commune
V22	Elargissement Rue du Pont Royal	112 m ²	Commune
V23	Elargissement de la rue du Trièves	6 m	Commune

N°	Désignation	Superficie estimée	Bénéficiaire
R1	Stade	35 000 m ²	Commune
R2	Accès aux équipements communaux et espaces collectifs	289 m ²	Commune
R3	Extension du cimetière	1 750 m ²	Commune
R4	Station de traitement des eaux usées de Tartaras	4 348 m ²	Commune
R5	Bassin avec dessableur sur les parcelles 94 et 95, sur le ruisseau du Reynard	390 m ²	Commune
R6	Espaces de loisirs et/ou stationnement et/ou point d'apport volontaire	180 m ²	Commune
R7	Espaces de loisirs et/ou stationnement	180 m ²	Commune